

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 373/2024

Annaba le, 19/06/2024

A

Monsieur : FACI AMAR
Local N°02 Cité Sidi Tayeb Bouhadjar – EL TAREF-

OBJET : Mise en demeure N° 01.

Projet : Travaux Canalisation Pour Développement promotion Rachedi Fakharine

Bon de commande N° : 53 du 14/05/2024, ODS N° : 134 du 14/05/2024

Monsieur ;

Dans le cadre de l'exécution des travaux cité en objet, confié à votre entreprise dans les contrats d'adhésion, il a été constaté votre absence sur chantier. Cette situation constitue un abandon de chantier, ce qui est en violation des termes du contrat.

A cet effet, je vous mets en demeure de reprendre immédiatement les travaux et de remédier à ce manquement. À défaut, Algérie Telecom se réserve le droit d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.



2024 جوان 20
Le Directeur Opérationnel des
Télécommunications - Annaba
Signé: TERKMANI Mohamed Riad